

L'appariteur

« De Bott schallt »



FÉVRIER 2022

N° 40

LE MOT DU MAIRE

Notre premier bulletin communal " L'Appariteur " a été diffusé en juin 2008.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas l'origine de cette dénomination, je rappelle que c'est un clin d'œil à l'homme au képi, muni de sa cloche qui sillonnait les rues de notre village pour annoncer à la population les dernières décisions du conseil municipal et autres nouvelles.

Tout le monde connaissait Willy, employé communal et appariteur. Il serait surpris des moyens de communication utilisés aujourd'hui...mais ceci est un autre débat.

Ce quarantième numéro a été revu ; son graphisme modernisé permettra une lecture facile et agréable.

Vous retrouverez également les dernières actualités locales et les événements à venir sur le site internet de notre commune.

Je vous invite à le consulter ; il est régulièrement mis à jour. Il vous suffira de taper "OBENHEIM" dans votre moteur de recherche pour y accéder et vous permettre de trouver simplement toutes les informations et renseignements utiles.

Nous espérons ainsi pouvoir bientôt vous annoncer à nouveau des fêtes communales et associatives !

La cérémonie des vœux et le repas des aînés n'ont pas eu lieu, le concert de la musique a, une fois de plus, été reporté...

Souhaitons que 2022 soit l'occasion de renouer avec les événements phares de notre village, annulés pour la plupart depuis maintenant deux ans.

Les dates des prochaines manifestations sont déjà prévues et nous espérons pouvoir organiser notre traditionnelle marche du **1er mai**.

Autres rendez-vous importants en 2022 :

les élections présidentielles des **10 et 24 avril**, et les élections législatives des **12 et 19 juin**.

Ce sont des moments démocratiques essentiels pour notre pays et je compte sur vous pour que nous retrouvions un taux de participation à la hauteur des enjeux.

Voter est en effet un droit, mais c'est aussi un acte citoyen, et ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour vous.

J'espère que cette lecture « nouvelle version » marquera un début d'année teinté de positivité, d'espoir et de liberté recouvrée.

CORDIALEMENT,

RÉMY SCHENK
MAIRE D'OBENHEIM

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	P.2
LA VIE MUNICIPALE	P.4
DOUCEURS DE FÉVRIER	P.10
ANIMATION JEUNESSE	P.14
LA VIE DE L'ÉCOLE	P.15
LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	P.16
ÉTAT CIVIL	P.19

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention, il ne s'agit que d'un résumé, l'intégralité des comptes-rendus est consultable sur le site internet de la Commune (www.obenheim.fr) ou directement en mairie.

Séance du 14 septembre 2021

Administration Générale

- Gestion du cimetière : décision de reprise de concessions en état d'abandon
- Personnel communal - Création d'un poste contractuel

Finances

- Décision modificative n°1
- Fiscalité : Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Divers

- Nid de cigognes - Mise en place dans la cour de l'école maternelle
- Colis de Noël - réflexion quant à l'âge de participation
- Plantations - prochain rendez-vous fixé
- SDEA - Travaux de renaturation du Hanfgraben

Séance du 09 novembre 2021

Séance du 21 décembre 2021

Administration Générale

- CCCE - Restitution aux communes de la compétence "Garderie du matin et de fin matinée"
- Voirie - Création abaissée de trottoirs - participation financière
- Lots de pêche communale
- Personnel communal - Instauration des indemnités pour travail supplémentaire
- ONF - Etat prévisionnel des coupes - Programme des travaux 2022 - Approbation de l'Etat d'Assiette 2022
- Fête des Séniors - Modification de l'âge de participation
- Attribution de prix pour les maisons décorées
- Création d'une commission municipale ouverte
- Présentation du projet de zone de préemption ENS dans le Ried de la Zembs à Herbsheim / Rossfeld / Obenheim

Finances

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021
- Augmentation à 5% du taux de la part communale de la taxe d'aménagement pour les zones d'activités économiques

Divers

- Plantations des arbres
- Colis de Noël - distribution
- Stationnement - régularisation de stationnement
- Armistice - cérémonie du 11.11.2021
- Projet étudiants - sentier pédagogique

Administration Générale

- Personnel communal - Création de poste
- Modification du tableau des effectifs

Finances

- Nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022 - modification
- Demande de subvention - Eglise Protestante

Divers

- Aménagement sécurité - compte rendu du comptage rue de Strasbourg
- Salle Palmina - réponse de courrier
- Piste cyclable - abandon du projet
- Collectivité Européenne d'Alsace - attribution de subventions
- Ecoles - Subvention pour projet
- Broyage des Sapins - organisation
- ONF - prochaine présentation du futur plan de gestion

Dates des prochaines séances

Le mardi 15 mars 2022

Le mardi 12 avril 2022

Le mardi 24 mai 2022

Les séances sont prévues à 20h.



LA VIE MUNICIPALE

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les prochaines élections présidentielles et législatives auront lieu en 2022.

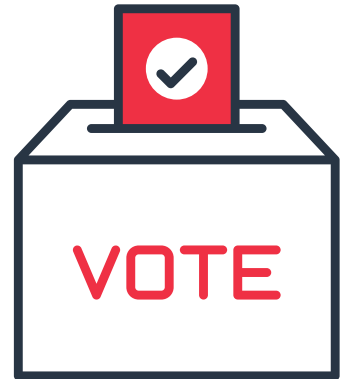
Les présidentielles les 10 et 24 avril 2022.

Les législatives les 12 et 19 juin 2022.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année sur les listes électorales d'Obenheim :

- en ligne : sur le site www.service-public.fr
- en version papier : rendez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Toutefois lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite. Cette date est fixée au 04 mars 2022 (article Code Electoral L9 à L15-1).



Le bureau de vote aura lieu à la salle des fêtes de 8h à 18h, pensez à apporter votre :

- Carte d'identité **obligatoire**
- Carte d'électeur
- Stylo



l'Assurance
Maladie

Bas-Rhin



CONSIGNES DE L'ARS POUR LE PASSE VACCINAL



QUAND FAIRE LE RAPPEL
POUR GARDER VOTRE PASSE VALIDE ?

22 février 2022

La protection du vaccin contre le Covid-19 diminue avec le temps et il est important de faire un rappel de vaccin pour continuer à être protégé.

Cette injection de rappel concerne toutes les personnes vaccinées de 12 ans et plus et elle peut être faite dès 3 mois après la vaccination complète ou après une infection au Covid (6 mois pour les mineurs).

Vous avez plus de 18 ans ? Pour garder votre passe vaccinal valide après le 15 février, dans la plupart des cas vous devez obligatoirement faire cette injection de rappel :

VOUS AVEZ REÇU DEUX DOSES DE VACCIN			
Vous n'avez pas eu le Covid (ou vous avez eu le Covid moins de 3 mois après la 2 ^e dose)	▶	Rappel au plus tard 4 mois après la 2 ^e dose (ou après l'infection au Covid)	▶ Passe valide
Vous avez eu le Covid (au moins 3 mois après la vaccination)	▶	Rappel pas indispensable pour le passe	▶ Passe valide
VOUS AVEZ REÇU UNE SEULE DOSE DE VACCIN			
Vous avez eu le Covid avant la vaccination		▶ Rappel au plus tard 4 mois après l'injection de vaccin	▶ Passe valide
Vous avez eu le Covid au moins 15 jours après la vaccination		▶ Rappel au plus tard 4 mois après l'infection au Covid	▶ Passe valide
Si vous avez eu le Covid une 2 ^e fois (au moins 3 mois après)	▶ 3 mois ▶ 3 mois	▶ Rappel pas indispensable pour le passe	▶ Passe valide

Pour savoir précisément à quelles dates faire votre dose de rappel en fonction de votre situation, consulter le service monrappelvaccinocovid.ameli.fr

Si vous n'êtes pas vacciné (ou si vous avez reçu une seule dose de vaccin et que vous n'avez pas eu le Covid), vous n'avez pas de passe vaccinal valide.

Pour toute question sur le passe vaccinal : 0 800 087 148

SE GARER SUR LE TROTTOIR, QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE ?



L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. C'est verbalisable. L'amende s'élève à **135 euros** pour **une voiture** et à **35 euros** pour **les deux-roues et trois-roues**.

De plus, votre véhicule peut également être mis en fourrière en cas d'entrave à la circulation ou de stationnement gênant. Il n'existe aucune dérogation pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route. C'est considéré comme gênant la circulation, même si selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons.

En clair, stationner sur les trottoirs reste interdit sauf s'il existe des emplacements.



DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Obenheim, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer des formulaires ou de se déplacer en Mairie !

Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie...

Pour aller plus loin :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

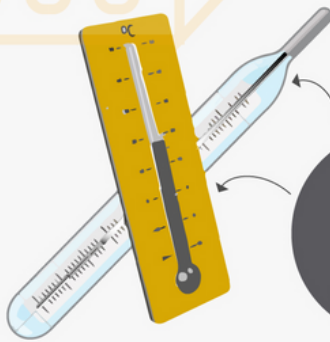


Nous vous rappelons que tous les travaux effectués sur votre propriété, maison ou dépendance doivent obligatoirement être déclarés en mairie.



NOUVEAU

Collecte des anciens thermomètres à mercure dans les déchèteries !



Ils ont une réserve de couleur métallique argentée ou chromée.

Un bac spécifique leur est réservé, demandez conseils aux agents de déchèterie !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.smictom-alsacecentrale.fr



Dans le but de co-construire le plan d'actions de son **Plan Climat Air Énergie Territorial**, nous souhaitons identifier les citoyens et autres acteurs déjà engagés - ou qui souhaiteraient s'engager au travers d'un projet - sur les questions d'adaptation au dérèglement climatique.

Ainsi, pour mieux vous connaître et entrer en contact avec vous, nous vous proposons de renseigner un formulaire (cela ne vous prendra que quelques minutes!) :

<https://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet>



Pour plus d'informations :

Vinciane Kuhn, chargée de mission climat air énergie : plan-climat@cc-erstein.fr

LE PÉRI DE LILLY



Monsieur le Maire et les conseillers municipaux remercient la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) pour la subvention de **2 234€** dans le cadre de la réhabilitation du local.



merci

11 NOVEMBRE : DEVOIR DE MÉMOIRE



La journée du 11 novembre est l'occasion de rendre un hommage solennel à tous les soldats morts au combat et à toutes les victimes de guerre.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi sous le préau de l'école.



NOËL : LES LUMIÈRES D'OBENHEIM



Plus de photos disponibles sur Facebook :
[Quoi De Neuf Obenheim](#)

SENIORS



Malheureusement, cette année encore, la traditionnelle fête de nos seniors n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.

Un colis garni de produits locaux a été offert à nos aînés de 70 ans et plus.

Espérons que les festivités pourront reprendre fin 2022 en toute sérénité.

BROYAGE DE SAPINS

Chaque année après les fêtes, les sapins passent du statut d'objet d'admiration à celui de vieil arbre dont il faut se débarrasser.

La commune a organisé une collecte de sapins afin de les recycler en compost et paillage.



Samedi 8 janvier, les conseillers municipaux ont sillonné les rues pour ramasser les résineux et les ouvriers municipaux les ont broyés sur la place devant l'atelier municipal.

LA VIE MUNICIPALE

CONCOURS DE MAISONS DÉCORÉES EN HOMMAGE DE LA MARCHÉ DES SORCIÈRES

Florence Zeyssolff a remis aux heureux gagnants un bon cadeau chez un des restaurateurs locaux.

BRAVO aux gagnants et **MERCI** à tous les participants pour leur investissement, leur créativité et leur originalité.

Famille Arenz rue de Colmar
Famille Brenckle route de Strasbourg
Famille Collino rue Longue
Famille Distel rue Alphonse Adolf
Famille Gredy-Weibel rue de Daubensand
Famille Kretz route de Strasbourg



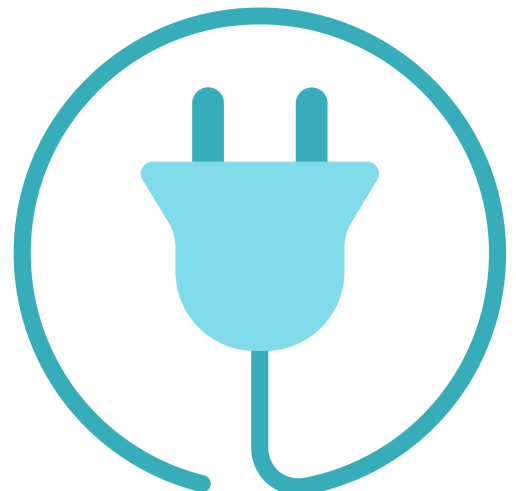
MESSAGE D'ENEDIS

ENEDIS réalise sur la commune une campagne de diagnostic et de maintenance de coupe-circuit principal, organe de coupure principalement installé sous la toiture et qui concerne votre branchement d'électricité.

Cette opération durera toute l'année et concerne tous les branchements aériens de la commune. Vous allez donc être sollicité par un agent de l'entreprise ALSACE RACCORDEMENTS, qui fera la visite de toutes les installations. Cette opération nécessite parfois un deuxième rendez-vous afin d'effectuer le remplacement du coupe circuit.

Cette opération est entièrement prise en charge par ENEDIS.
Merci de réserver un bon accueil aux intervenants

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



PLANTATION D'ARBRES

En automne, les ouvriers communaux ont planté une vingtaine d'arbres le long du ruisseau du Hanfgraben et sur l'ancien terrain de pétanque. Vous y reconnaîtrez des saules, des fagus, des hêtres, des chênes, des bouleaux, des aulnes, des acacias et des sorbiers. Ils offriront bientôt leurs feuillages variés aux promeneurs.



Les agents ont aussi remplacé quelques prunus dans l'allée du même nom.

Sur la placette devant la pisciculture, un jeune ginkgo biloba ne demande qu'à s'épanouir pour passer du vert vif au printemps et en été à une belle couleur jaune d'or en automne.



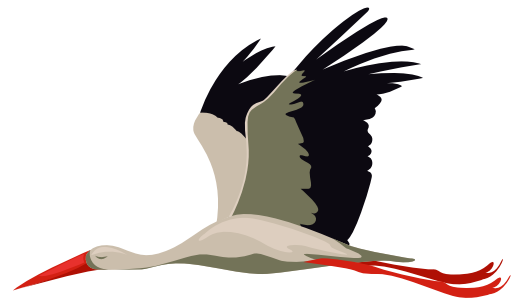
NID DE CIGOGNES

Suite à l'enlèvement du nid de cigognes, aux abords de l'école maternelle, par Enedis l'an dernier, il avait été convenu que cette entreprise prendrait en charge l'installation d'une nouvelle plateforme pour reloger les cigognes au même emplacement.

L'intervention sera réalisée en dehors de la période de nidification des cigognes (qui se déroule du 1er mars au 1er septembre).

Le financement des opérations est de la responsabilité des gestionnaires de distribution et de transport d'électricité.

Début février, le terrassement et le busage seront réalisés en régie par la commune. Une fois la préparation finalisée, l'entreprise TAMAS BTP de Wittenheim (68) lèvera le support et le réseau aérien au niveau du toit de la mairie sera modifié (aucun impact pour les habitants du secteur).



La « fabrication » du nid artificiel (paillage) sera réalisée avec la participation des enfants de l'école.

Nous espérons que les cigognes reviendront dans leur nouvel habitat.

DOUCEURS DE FÉVRIER

CHANDELEUR

Tous les ans, le 2 février, on mange des crêpes pour le plus grand plaisir des petits et des grands gourmands.

Mais au fait, **c'est quoi la Chandeleur?** Quelle est l'origine de cette fête ? Quel est le rapport avec le mot Chandelle et surtout pourquoi mange-t-on des crêpes ce jour-là ? **On vous dit tout !**

La Chandeleur, autrefois "Chandeleuse", se fête le 2 février, soit 40 jours après Noël. Son nom vient du mot "chandelle".

Pourquoi des crêpes à la Chandeleur ?

Entre temps, une autre tradition a vu le jour : celle des crêpes ! Cette tradition se rapporte à un mythe lointain selon lequel si on ne faisait pas de crêpes le jour de la Chandeleur, le blé serait carié (malade) pour l'année.

On dit :

**Si point ne veut de blé charbonneux,
Mange des crêpes à la Chandeleur.**



D'ailleurs, en faisant les crêpes, il faut respecter une autre coutume, celle de la pièce d'or. Les paysans faisaient sauter la première crêpe avec la main droite tout en tenant une pièce d'or dans la main gauche. Ensuite, la pièce d'or était enroulée dans la crêpe avant d'être portée en procession par toute la famille jusque dans la chambre où on la déposait en haut de l'armoire jusqu'à l'année suivante. On récupérait alors les débris de la crêpe de l'an passé pour donner la pièce d'or au premier pauvre venu. Si tous ces rites étaient respectés, la famille était assurée d'avoir de l'argent toute l'année.

Celui qui retourne sa crêpe avec adresse, qui ne la laisse pas tomber à terre ou qui ne la rattrape pas sous la forme navrante de quelque linge fripé, celui-là aura du bonheur jusqu'à la Chandeleur prochaine. Aujourd'hui, les processions aux chandelles et autres rites n'existent plus mais on a conservé la tradition des crêpes et on a bien raison, car qu'est-ce que c'est bon !

Enfin, n'oublions pas les croyances liées à la météo

Un proverbe dans le Calendrier des bons laboureurs en 1628 disait :

Si fait beau et luit Chandeleur

Six semaines se cache l'ours

Un autre proverbe français dit :

Si le deuxième de février

Le soleil apparaît entier

L'ours étonné de sa lumière

Se va mettre en sa tanière

Et l'homme ménager prend soin

De faire resserrer son foin

Car l'hiver tout ainsi que l'ours

Séjourne encore quarante jours

Mais quoi qu'il arrive, qu'en ce 2 février, qu'il fasse beau, froid, pluvieux ou neigeux, n'hésitez surtout pas à confectionner quelques crêpes !



Salées ou sucrées ? La recette est inchangée !

- 250g de farine
- ½ litre de lait
- 2 œufs
- 1 cuillère à soupe d'huile

Si vous les dégustez uniquement sucrées, vous pouvez ajouter un arôme, tel que de la fleur d'oranger, du rhum ...

MARDI GRAS

Si tout le monde connaît le mardi gras sous sa forme la plus « gourmande », qu'en est-il de sa véritable histoire ?

Dans un premier temps, on date cet événement à la période romaine où l'on fêtait la fin de l'hiver : les **Calendes de mars** ; les interdits étaient alors transgressés et l'on se déguisait. A cette époque, on vivait essentiellement de productions agricoles et les mois de février et mars étaient difficiles ; les paysans puisaient dans leurs dernières récoltes engrangées avant et pendant l'hiver.

Plus tard, cette fête fut christianisée pour marquer la fin des moments gourmands pour ensuite entamer le carême. Le mardi gras clôturait les « sept jours gras » où il était possible de se faire plaisir, de manger tout ce que l'on voulait.

A cette occasion, adultes et enfants se déguisaient dans le but de s'amuser, de briser les convenances sociales et de faire la fête. Les enfants avaient pour coutume de se rendre dans le voisinage pour demander du sucre, des œufs ou du lait afin de pouvoir cuisiner des crêpes ou autres beignets qu'ils dégustaient toute la journée. Ce jour-là, tout était permis. Il fallait manger ce qui ne pouvait pas l'être pendant le carême (œufs, beurre, viande, sucre...)

Ceci a donné lieu au carnaval que l'on connaît, carnaval est un mot italien venant du latin « *Cani Levare* » c'est-à-dire, ôter la viande.

En effet, le Mardi gras précède le Mercredi des Cendres, qui marque le début du carême, période de restrictions pour « revivre » les quarante jours que le Christ a passé dans le désert, avant sa mort et sa résurrection, à Pâques.

C'est pourquoi, il a toujours lieu entre le 3 février et le 9 mars.



Recettes de Schenkele :

Pour une trentaine de « schenkele » : 400g de farine ; 200g de sucre ; 125g d'amande en poudre ; 4 œufs ; 30g de beurre ; 2 cuillères à soupe de kirsch ; Sel fin ; huile pour la friture
Finition : Sucre glace ou mélange de sucre fin et cannelle

Versez le sucre sur les œufs. Remuez au fouet jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez le beurre fondu, puis la farine, la poudre d'amande, le sel et le kirsch. Mélangez et après avoir bien travaillé la pâte, laissez-la reposer au frais pendant 2 heures.

Roulez la pâte dans la main ou sur une planche préalablement farinée en formant des petites saucisses (5-6cm de long et 1,5/2cm de large). Faites frire les « Schenkele » dans de l'huile jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés.

DOUCEURS DE FÉVRIER

L'HISTOIRE DE LA SAINT VALENTIN

La Saint Valentin est la fête des amoureux ! C'est une fête traditionnelle des pays anglo-saxons, mais elle ne connaît un réel développement en France que depuis les années 80.

Comme pour de nombreuses fêtes, les origines de la Saint Valentin ne sont pas certaines, mais la majorité des historiens s'accordent à penser qu'elle date de la Rome antique.

La fête des Lupercales est-elle l'ancêtre de la Saint Valentin ?

Les Romains fêtaient les Lupercales du 13 au 15 février. C'était une fête de purification, symbole de partage où on sacrifiait un bouc dans une grotte pour symboliser la fertilité. Elle était aussi donnée en l'honneur du dieu des troupeaux et des bergers et marquait la fin de l'hiver. En 494, le pape Gélas 1er interdit cette fête. Il prend le Saint Valentin comme Saint patron des amoureux et instaure une journée pour lui rendre hommage : le 14 février !



« DER HEILIGE VALENTIN », DE LEONHARD BECK

Qui est Valentin de Terni ou le Saint Valentin ?

Valentin de Terni, plus connu sous le nom de Saint Valentin, est un moine qui a refusé de se soumettre à l'Empereur Claude II Le Gothique. A l'époque, l'Empereur Claude II voulait interdire le mariage pour éviter que les hommes soient tentés de rester avec leurs fiancées plutôt que de partir à la guerre. Valentin de Terni continua de marier des couples et défia l'autorité de l'empereur. Il fut alors emprisonné ! C'est là qu'il rencontra la fille de son geôlier : Julia, une jeune fille aveugle.

Elle demanda à Valentin de lui décrire le monde. A force de rencontres et d'échanges, ils tombèrent amoureux jusqu'à ce qu'un miracle se produisit : Julia retrouva la vue ! Ce miracle fut partagé et relayé partout. Si bien que, Claude II Le Gothique, qui n'aimait pas les chrétiens, décida de condamner à mort Valentin de Terni. Il est alors devenu martyr et sera considéré comme le Saint Valentin par le pape Gélas 1er qui décida de le mettre à l'honneur chaque 14 février.



Qu'est-ce que le valentinage ?

C'est au XIV^{ème} siècle que l'on prit l'habitude de former un couple au hasard en Angleterre. La coutume du "valentinage" est née dans l'aristocratie anglaise à la fin du Moyen-Âge. Une jeune fille était associée à un jeune homme et durant la journée, ils avaient des obligations l'un envers l'autre. Le valentin et sa valentine devaient s'offrir en secret des petits cadeaux et se faire des galanteries. Cette coutume est arrivée à la Cour de Savoie, puis elle s'est répandue dans les régions voisines. Le "valentinage" s'est enrichi de l'envoi de poèmes de St Valentin.

LA SAINT VALENTIN À TRAVERS LE MONDE

Si en France, le 14 février, il est de coutume de s'offrir mots doux, fleurs, chocolats, bijoux et dîner au restaurant, certains pays ont des pratiques plus originales. Qu'en est-il ailleurs dans le monde ?

Au Japon, ce sont les femmes qui offrent des cadeaux aux hommes. Il s'agit généralement de boîtes de chocolats, il est bien vu d'en offrir aux collègues de travail. Le 14 mars, lors de la journée du « White Day », les hommes doivent en retour offrir un cadeau blanc, souvent des fleurs ou des chocolats aux femmes qui leur en avaient offerts deux mois auparavant.

La Saint Valentin est aussi populaire **en Egypte**. À l'approche de la fête, tout devient rouge : les habits, les cadeaux, les magasins... Il n'est pas rare de se heurter à un ours en peluche géant ou à un immense cœur vermillon.

Pas de rose ou de rouge partout dans les rues, pas de cœurs sur tous les emballages, pas de fleurs ni de chocolats dans tous les magasins **en Finlande**. Chaque année est organisé pour la Saint Valentin le championnat du « porté de femme ». Il s'agit d'une course d'obstacles durant laquelle le mari porte sa femme. Celui qui termine la course le plus rapidement remporte le poids de sa femme en bière !

Au Brésil, on ne parle pas de Saint Valentin mais de « dia dos namorados » ! Le jour des amoureux est fêté le 12 juin. C'est l'occasion pour les Brésiliens de célébrer l'amour dans les rues en faisant la fête autour de défilés colorés !

Au Danemark, les hommes n'offrent pas de roses rouges à leur dulcinée mais des fleurs blanches. Ils envoient aussi des poèmes romantiques ou amusants, mais plutôt que de les signer, ils se contentent d'inscrire le nombre de points correspondant au nombre de lettres dans leur nom. Les femmes doivent ensuite élucider l'énigme pour retrouver leur admirateur. Si elles y parviennent, elles reçoivent un œuf de Pâques en cadeau. Il s'agit de la tradition de Gaekkebreve.

En Ecosse, la tradition veut que la première personne du sexe opposé que l'on rencontre puisse devenir son valentin ou sa valentine pour la journée ! Il est possible de l'inviter à dîner ou de lui offrir des fleurs... mais rien d'obligatoire !

En Catalogne, la fête de l'amour se célèbre à la Saint Jordi, le 23 Avril. La tradition veut que les hommes offrent une rose à leur compagne qui en échange leur offre un livre. Depuis 1995, l'UNESCO a fait du 23 Avril la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Aux États-Unis, la Saint Valentin est une fête extrêmement importante. Tout le monde réserve sa journée pour exprimer son amour à tous ses proches, cette journée n'est pas consacrée qu'aux amoureux. Les enfants participent à cet événement, ils font des spectacles, confectionnent des cadeaux et des cartes qu'ils offrent à leurs parents, leurs camarades de classe et même à leurs professeurs !

ANIMATION JEUNESSE

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Les jeunes ont pu profiter d'activités sportives, ludiques, nature, scientifiques et culturelles lors des vacances de la Toussaint.

Voici un petit retour en images :

Journée environnement : sensibilisation au zéro déchet avec l'association « Un Demain Vert » :

Les jeunes ont créé des produits fait maison : bougie, déodorant, crème pour le visage et tawashi (éponge).



Pour finir la journée nature, une balade avec le naturaliste Pierre Hieber.

Animation photo avec le club des Déclencheurs de la MJC de Gerstheim : un grand merci aux artistes !



Tournoi de jeux de société au local de Gerstheim :



Un peu de sport !

Tournoi de foot organisé au complexe sportif de Gerstheim



Grande ambiance au Bal de l'horreur pour fêter Halloween !



Soirée pizza et film d'épouvante avec plus d'une vingtaine de jeunes .

En janvier 2022, les classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 de l'école ont participé à trois jours d'escalade à Roc en Stock à Strasbourg.

Ces sorties ont été subventionnées par les Communes d'Obenheim, de Daubensand et aussi par les Associations Amis des Ecoles et Appiness. Merci !



Quand on grimpe sur un mur d'escalade, nous sommes équipés d'un baudrier avec des mousquetons.

L'assureur et le contrôleur aident le grimpeur.

Nous avons même fait de la tyrolienne et traversé un pont en hauteur. On avait une ligne de vie et deux mousquetons : Monsieur Clic et Monsieur Clac.



La situation sanitaire n'a pas eu raison ! Une très grande partie des élèves de l'élémentaire ont pu pratiquer au moins une séance d'escalade sur les trois proposées.

Les enfants ont pu trouver une bulle d'oxygène sur les hauteurs de « Roc en Stock », et même les maîtresses...

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

HARMONIE D'OBENHEIM

L'année 2021 s'est terminée sous les contraintes de la Covid19. Les musiciens de l'Harmonie ont pu assurer le concert de Noël, organisé à la salle des fêtes, en respectant les règles sanitaires, mais ont été contraints d'annuler le réveillon du 31 décembre pour la 2ème année consécutive.

Compte tenu de l'évolution de la pandémie depuis ce début d'année, nous avons annulé notre concert annuel **du dimanche 6 février** et l'avons reporté **au samedi 7 mai à 20h30 à la salle des fêtes.**

Espérant que nous serons enfin libérés de ce virus, nous poursuivrons dans la foulée avec l'organisation de notre traditionnelle **fête de la bière le 14 mai prochain.** L'ambiance sera assurée par le grand orchestre « Obenheimer Express Band ».



C'est avec enthousiasme que les musiciens de l'Harmonie travaillent pour ces 2 manifestations qu'ils espèrent partager avec les habitants d'Obenheim.



CLUB DE TENNIS DE TABLE D'OBENHEIM

La 1ère phase des différents championnats s'est achevée avec les résultats suivants :

En championnat Avant-Garde du Rhin :

Les jeunes ont évolué en 'Perf Jeune' et il reste 2 journées sur 2022.

L'équipe 1 en Honneur est 4ème sur 7.

L'équipe 2 en Division 1 est 5ème sur 7.

L'équipe 3 en Division 2 est 3ème sur 6.



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

En championnat Ligue du Grand Est

L'équipe 1, après une montée en Grand Est 4 à l'issue de la saison précédente, finit seconde de cette 1re phase et accède à la Grand Est 3 (anciennement la Régionale 3).

De beaux défis en perspective pour tous les joueurs !
Si vous souhaitez découvrir, pratiquer ou simplement regarder, les entraînements se déroulent le mardi soir à partir de 19h30 à la salle des fêtes d'Obenheim.



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION ARBORICOLE LA FRUITIÈRE DU RIED

GERSTHEIM OBEHHEIM DAUBENSAND

L'année 2021 a été spéciale, voire compliquée, comme pour toutes les associations. Nous avons vécu une année de stand by vis-à-vis du public, vu que la situation sanitaire nous empêchait de réunir plus de 6 personnes pour les activités incluant du public, même en extérieur.

Notre bilan est donc restreint.

L'association n'était néanmoins pas au point mort.

Nous avons continué d'exercer notre activité et d'entretenir le verger école : les arbres ont été taillés en temps et en heure, dans une ambiance conviviale. Quoi de plus facile de respecter les distances prescrites sur un terrain de plus de 30 ares !

Ce travail a porté ses « fruits » : la récolte des pommes a été abondante. Nombre d'entre vous ont d'ailleurs pu profiter de la vente au verger école.

Et comme le temps passe et que les arbres vieillissent, le renouvellement s'impose : nous avons arraché des végétaux peu vigoureux et peu productifs, pour les remplacer. Nous voulons privilégier des arbres de petite envergure pouvant être plantés dans des jardins de particuliers. Un cours de plantation a permis de détailler tous les gestes indispensables à une bonne reprise des végétaux.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir une classe de CM2. Très intéressés et attentifs, les élèves ont suivi les explications concernant la conduite du verger école et la biodiversité ; ils ont ensuite goûté pommes et jus, issus de notre production. Nous espérons avoir répondu à l'attente du jeune public et les remercions pour leur visite. L'initiation à la nature et à l'arboriculture est un de nos objectifs prioritaires.



C'est la mort dans l'âme que nous avons annulé l'exposition fruitière 2021. En effet, les contraintes relatives à cet événement lui enlèveraient toute sa convivialité.

En contrepartie, nous avons participé cette année, pour la première fois, au village de Noël à Gerstheim le 27 novembre ; nous avons servi, avec beaucoup de succès, de la soupe au potiron et du vin chaud aux visiteurs affamés. Ce fut une expérience concluante, à renouveler.

Je remercie tous nos membres d'avoir soutenu notre association en acquittant leur carte pour 2021 sans que nous ayons pu la leur transmettre personnellement.

Pour l'instant, cela semble à nouveau compromis : l'assemblée générale a été reportée à une date ultérieure, peut-être en extérieur, afin de pouvoir vous accueillir en toute sécurité.

En ce début d'année, nous vous proposons d'assister à un cours de taille, que nous essaierons d'adapter aux personnes présentes. Je rappelle que les cours sont ouverts à tous et gratuits.


Pour le samedi 26 février 2022 à 14H00, le lieu reste à définir. Nos informations seront relayées par le biais des panneaux d'affichage de Gerstheim et Obenheim, et par mail pour les membres.


Doris Humbert


Présidente de l'association


Bienvenue aux familles !




 Mme BAEHR Clotilde et M. LINKS Nicolas
52A route de Strasbourg

 Famille CUADRADO Sonia
14 rue de Colmar


 Mme GOT Yéléna
2 place du Général de Gaulle


 M. BLUMEL Sylvain
5 rue d'Ouessant


 M. POURVU André
2 rue des Vergers

 Mme SAMSONYUK Oksana
22 rue Neuve


 Famille MICHEL DJIDEL Habib
8 rue du Château d'Eau


 Famille STURTZ Nicole
1 rue du Kleinfeld


 Famille BAIARAM Costel
5 rue de Strasbourg


 Mme PERATAMBY Manda
4 rue de la Lachter

 Mme DEVIS Marie-Christine
27 rue de Strasbourg


 Mme HUTTEL Caroline et M. OZKE Eric
17 rue du Ried

 M. VIX Michel
1 rue des Vergers

 Mme WURSTHORN Carole
1 rue du Kleinfeld

 M. ABLITZER Claude
18 rue de Colmar

 Famille BLETTNER Julian
2 rue Extérieure

 Famille HUG Benjamin
4 route de Sand

 Famille VANGELEEN Rodolph
25B rue Lucie Berger

Naissances



16 octobre 2021 : Ezio, Charles
Fils de JEHL Jérôme et de
WALTER Estelle



8 Novembre 2021 : William
Fils de WEIMER Yannick et de
JAEGER Laura



17 Janvier 2022 : Léa
Fille de WEIL Anthony et de
CENGLOVA Zuzana



6 Février 2022 : Sarah, Marie
Fille de CACLIN Alexandre et de
GIL Céline

Mariages



Noces



24 Février 2022 : 60 ans de mariage
Mme KOEGLER Frieda et
M. ALBRECHT Rémy



Anniversaires

80 ans

6 Décembre 2021
M. Robert LAUFFENBURGER

13 Décembre 2021
M. Willy KOEGLER

11 Janvier 2022
Mme Christiane PFISTER née SUHR

16 Janvier 2022
M. Louis KUHNER

85 ans

4 Janvier 2022
M. Pierre RAPP

90 ans

20 Janvier 2022
Mme Yvonne CHRAPATY
née GERBER

96 ans

21 Décembre 2021
Mme Henriette BAPST
née ANSTETT

99 ans

2 Janvier 2022
Mme Irène BERTOLI née MACK

Regrets

M. SCHNEIDER Edmond
Disparu le 9 Novembre 2021

M. STEINER Claude
Disparu le 22 Novembre 2021

Mme WASCHKA Liliane née SAUER
Disparue le 3 Janvier 2022

Mme BUDET Christiane née ROECKER
Disparue le 28 Janvier 2022

M. FENRICH Charles
Disparu le 31 Janvier 2022

M. CHRAPATYJ Roland
Disparu le 19 Février 2022



*Vous souhaitez communiquer
dans l'Appariteur ?*

Contactez Florence ZEYSSOLFF
par mail : flozey67@gmail.com
Ou contactez le Facebook du
village.



*Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans, 95 ans ou
100 ans ?*

*Vous fêtez vos Noces d'Or, Noces de
Diamant ou Noces de Platine ?*


*Pour éviter tout oubli, merci d'en informer
le secrétariat de la Mairie.*



Coordonnées de la Mairie :

 3 Place du Général de Gaulle

 mairie@obenheim.fr

 03.88.98.30.33

 [Quoi De Neuf Obenheim](#)

 www.obenheim.fr

Horaires de la Mairie :

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
le Mardi et Vendredi de 14h à 18h



**Bulletin municipal édité par la mairie d'Obenheim -
Directeur de la publication : Rémy SCHENK
Crédit photos : Conseil Municipal, associations locales, Ecole Sabin Salinas,
Dépôt légal : février 2022 - Imprimé par la mairie à 650 exemplaires -
Ne pas jeter sur la voie publique**